



Ramassage de printemps

Ramassage de printemps

Chaque année au printemps, ce sont 32 tonnes de déchets qui sont ramassées par les agents d'exploitation le long des 7 000 km d'accotements des routes départementales meusiennes.

Publié le 30 juin 2020

Des interventions annuelles pour des accotements propres

Le ramassage de printemps est effectué chaque année par les agents des centres d'exploitation aux environs du 15 mars, sur une durée d'un mois.

Il a pour but de nettoyer les routes et les accotements après l'hiver et avant la période de fauchage et de débroussaillage.

Il s'agit de **dégager les bords de routes des détrit** afin d'éviter notamment que les lames des engins de débroussaillage s'y heurtent.

Equipés de gants anti-piqûre et anti-coupure, de pinces de préhension, de sacs poubelle et de boîtes « DASRI » (destinées à collecter les seringues), les agents sillonnent les 25 559 km d'accotements et de fossés pour ramasser tous les déchets.

Trop de détrit

Les détrit ramassés sont ensuite triés et orientés vers les déchetteries (majoritairement), la collecte des ordures ménagères ou vers d'autres sites d'élimination.



La nature très diverse des détrit ramassés démontre l'incivilité des citoyens et leur non-respect de l'environnement.

Ainsi, chaque année, sont ramassés:

- > Plastiques
- > Papiers, cartons
- > Pneus
- > Literie
- > Bâches plastiques agricoles
- > Bouteilles en verre
- > Déchets ménagers
- > Appareils ménagers
- > Seringues
- > Animaux morts
- > Obus et grenades
- > Bouteilles d'urine
- > Préservatifs
- > etc.

Certains détrit peuvent être redirigés vers des filières de valorisation.



DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François
Gossin
55012 BAR LE DUC
Tél : 03 29 45 77 55